

1. Toute personne utilisant ce service s'engage à lire, comprendre et respecter les conditions décrites sur cette page. 2. Ce service s'adresse uniquement aux particuliers Lévisiens. 3. Ce service est gratuit. 4. Le dépôt d'une petite annonce ne peut fonctionner que si vous fournissez une adresse de courriel valide (voir ci-dessous "La procédure étape par étape"). 5. La ville de Lévis Saint Nom décline toute responsabilité en cas de litiges entre l'annonceur et l'acheteur. La procédure étape par étape 1. Remplissez le formulaire adéquat pour déposer une demande. 2. La Mairie valide votre annonce avant de la diffuser. 4. Votre annonce est alors publiée pour une durée de 1 mois. 5. Vous recevrez un email lors de l'envoi de votre annonce, et un nouvel email lors de sa publication. Vos données personnelles Les informations personnelles suivantes que vous saisissez : nom, prénom, téléphone et téléphone mobile, seront visibles en ligne une fois votre annonce validée. De ce fait, une personne physique ou un logiciel accédant à votre annonce pourra en prendre connaissance. Ce service n'assure pas la confidentialité des informations décrites ci-avant et la ville de Lévis Saint Nom décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.